

Statement

Discours

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

88/12

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Notes pour une allocution de

l'honorable Pat Carney,

ministre du Commerce extérieur,

devant la Chambre de commerce de Vancouver

VANCOUVER, C.-B.

Le 16 février 1988

Minister for
International
Trade

Ministre du
Commerce
extérieur

Canada

Mesdames et Messieurs, en cette veille du Nouvel An chinois, je tiens à présenter mes voeux à chacun d'entre vous: Kung Hei Fat Choy. J'espère que l'année du dragon sera encore meilleure que celle du lapin.

Je voudrais aujourd'hui vous parler du lien entre l'Accord de libre-échange que nous avons négocié avec les États-Unis et nos relations avec la région de l'Asie et du Pacifique, qui connaît la croissance la plus rapide du monde.

Je me trouve à cet égard dans une position exceptionnnelle, étant à la fois le ministre responsable de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et le ministre fédéral chargé de nos initiatives visant l'Asie et le Pacifique, tâche que je partage avec ma collègue provinciale, l'honorable Grace McCarthy, ministre du Développement économique de la Colombie-Britannique.

L'Accord de libre-échange avec les États-Unis élargit et garantit notre accès au plus riche marché du monde. Les initiatives concernant l'Asie et le Pacifique, auxquelles collaborent 110 bénévoles de haut rang, visent à faire de la Colombie-Britannique la porte du Canada sur le Pacifique et à transformer Vancouver en un centre pacifique du commerce et du tourisme pouvant rivaliser avec Tokyo, Hong Kong et Singapour.

L'Accord de libre-échange joue le rôle de lien pour deux raisons. Non seulement il nous ouvre un accès au marché nord-américain, mais il rend le Canada attrayant pour les investisseurs étrangers qui souhaitent tirer parti de cet accès garanti. Nous lisons chaque jour dans les journaux que les autres pays nous envient notre accord commercial avec les États-Unis. Cet envie se traduira par des investissements, dont la Colombie-Britannique doit s'efforcer activement d'obtenir sa part.

En second lieu, la garantie de l'accès au marché américain constitue pour le Canada un facteur essentiel de compétitivité sur les marchés, non seulement de l'Amérique du Nord, mais de l'ensemble du monde.

En éliminant tous les droits de douane en 1998, l'Accord de libre-échange permettra aux entrepreneurs de la Colombie-Britannique de bénéficier de coûts peu élevés leur garantissant une compétitivité accrue.

La suppression des droits de douane vous offre également la possibilité d'affronter la concurrence sur des marchés beaucoup plus vastes. Si vous êtes un manufacturier, vous serez en mesure de produire en beaucoup plus grandes quantités, ce qui vous permettra de rationaliser et de moderniser vos installations, donc d'être encore plus

compétitif, non seulement en Amérique du Nord, mais dans le reste du monde.

Si nous voulons tirer pleinement parti des possibilités de commerce et d'investissement offertes par les principaux marchés du monde, et particulièrement celui de l'Asie et du Pacifique, nous devons disposer d'un accès libre et sûr au marché américain.

Comme l'a déclaré Arthur Hara, l'Accord de libre-échange nous permet d'être compétitifs dans la région de l'Asie et du Pacifique et rend le Canada attrayant pour les gens d'affaires asiatiques.

Si nous souhaitons exporter davantage dans la région de l'Asie et du Pacifique, nous devons être en mesure d'affronter, pour ce qui est des prix et de la qualité, la concurrence de pays qui disposent de marchés intérieurs beaucoup plus vastes.

Étant donné l'importance croissante prise par la région de l'Asie et du Pacifique en matière d'investissement et de commerce, il est temps que davantage de gens d'affaires canadiens fassent entrer cette région dans leurs plans.

Vancouver a un rôle stratégique à jouer en tant que porte du Canada sur la région de l'Asie et du Pacifique. Son importance à cet égard va croissant. Par exemple, aux compagnies aériennes nationales du Japon, de la Chine, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de Hong Kong, déjà représentées à l'aéroport international de Vancouver, se joindront bientôt celles de Singapour et de la Corée.

À quel point la région de l'Asie et du Pacifique est-elle importante? Examinons quelques chiffres.

À l'heure actuelle, la part du Japon dans le produit mondial brut s'élève à 12 %. D'ici l'an 2 000, elle devrait passer à 20 %. Par ailleurs, le Japon est devenu le premier exportateur mondial de capitaux.

À la fin du siècle, il est probable que les pays du Pacifique, y compris le Japon, fourniront environ 50 % de la production mondiale de biens et de services, et les économistes prévoient pour ces nations des taux de croissance économique élevés aux cours des 20 prochaines années.

En qualité de citoyenne de la Colombie-Britannique née en Asie, je suis particulièrement intéressée par la façon dont l'activité économique du Canada s'est graduellement orientée vers le Pacifique.

Pendant les 60 années qui ont suivi la Confédération, nos activités dans le domaine de l'industrie et de l'investissement ont été principalement tournées vers l'Europe d'abord, vers les États-Unis ensuite.

Il est évident que les États-Unis restent pour nous un marché prioritaire; toutefois, celui de l'Asie et du Pacifique tient maintenant une place importante dans nos perspectives.

Selon moi, l'avenir industriel et économique du Canada dépendra dans une large mesure du succès que rencontreront nos gens d'affaires dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Personne ne le comprend mieux que les entrepreneurs et les gens d'affaires de la Colombie-Britannique.

Cependant, souvenons-nous qu'il ne suffit pas de souhaiter détenir une certaine part du marché.

Ce n'est pas parce que le gouvernement a annoncé une nouvelle politique commerciale que vous pouvez magiquement accroître vos exportations sur un marché très compétitif.

Ce que les gouvernement peuvent et doivent faire, c'est créer pour le commerce et l'investissement un climat qui donne leur chance aux entrepreneurs, aux gens d'affaires et aux preneurs de risques du pays.

Tel a été le but de l'Accord de libre-échange ainsi que des autres aspects de notre politique économique.

Le Premier ministre et moi-même, ainsi que tous nos collègues du Cabinet, avons foi dans les Canadiens, dans leur esprit d'entreprise, leur compétitivité et leur capacité d'innovation.

Certains ont décrit l'Accord de libre-échange comme un saut dans l'inconnu. Je dirais que c'est un acte de foi - foi dans les Canadiens entreprenants et dans leurs capacités.

Aujourd'hui, le Canada offre un climat favorable à l'entreprise.

Nous avons libéré du carcan de la réglementation le secteur des transports et celui de l'énergie.

Nous avons supprimé l'Agence d'examen de l'investissement étranger, qui avait écarté du Canada les investisseurs des autres pays, et nous l'avons remplacée par Investissement Canada dont le mandat est de promouvoir l'investissement dans ce pays.

Les investisseurs du monde entier découvrent que le Canada offre aux affaires un climat nouveau et plus sain. C'est ce qu'a déclaré M. Minoru Kanao, venu au Canada à la tête d'une mission commerciale japonaise de haut niveau, qui a parlé d'un "nouveau Canada". Selon lui, la mission commerciale a constaté l'existence d'un nouvel esprit de réconciliation nationale, d'un meilleur climat social et d'une attitude favorable aux investissements étrangers.

Le résultat?

En 1986, les investissements étrangers directs ont atteint le chiffre record de 7,5 milliards de dollars. La même année, les investissements en valeurs de portefeuille réalisés au Canada par des étrangers se sont élevés à 26 milliards de dollars. C'est une marque de confiance dans le Canada, dans les bons résultats qu'affiche aujourd'hui son économie comme dans les promesses de son avenir.

Comme l'a fait observer la semaine dernière mon collègue, le ministre des Finances, dans son discours sur le budget, le Canada a l'économie la plus performante de toutes les nations industrialisées de l'Ouest.

- Depuis 1984, nous nous classons au premier rang pour notre croissance économique.

- Nous sommes les premiers pour la croissance de l'emploi. En effet, depuis que nous sommes au pouvoir, plus de 1 150 000 emplois ont été créés. Et, contrairement à ce que prétend l'opposition, il s'agit dans la plupart des cas d'emplois à temps plein, bien rémunérés, répartis dans tous les secteurs de l'économie.

- Ici, en Colombie-Britannique, 140 000 emplois ont été créés depuis septembre 1984, soit 5 fois plus en 40 mois que durant toute la période séparant les élections de 1980 de celles de 1984. Ici aussi, il s'agit le plus souvent d'emplois à plein temps et bien rémunérés des secteurs de la construction, des ressources naturelles, de l'investissement, de la production manufacturière et des industries de pointe.

- L'an dernier, nous avons enregistré une croissance économique plus équilibrée - de fait, le chômage a diminué dans l'ensemble des 10 provinces.

- Ici, en Colombie-Britannique, le taux de chômage, qui était de 15,1 % au moment des élections, est tombé à 10,1 %, ce qui représente une chute de 5 points de pourcentage.

- Les taux d'hypothèque ont diminué de 3 points de pourcentage, permettant aux propriétaires de maisons d'économiser 1 200 \$ par an sur une hypothèque de 50 000 \$ et aidant les entreprises à s'étendre dans tout le pays. En 1987, les mises en chantier ont augmenté de 40 % par rapport à celles de 1986; leur nombre était alors supérieur de 64 % à celui de 1985 et de 92 % à celui de 1984.

- L'inflation est maîtrisée. Ici, en Colombie-Britannique, elle est inférieure à la moyenne nationale de 4,2 %, et Vancouver affiche un taux de 3,7 % qui est l'un des plus faibles du pays. Une moindre inflation, qui se traduit par des prix plus bas pour tous les consommateurs, est particulièrement favorable aux personnes âgées et aux Canadiens à faibles revenus.

- Les consommateurs aussi bien que les gens d'affaires se montrent plus confiants que jamais.

Bien entendu, le gouvernement du Canada ne peut s'attribuer le mérite de tous ces succès économiques.

Ce n'est pas lui qui a exporté tous ces produits et services.

Ce n'est pas lui qui a réalisé tous ces investissements.

Ce n'est pas lui, enfin, qui a saisi les possibilités de commerce et d'investissement et qui a pris les risques.

C'est grâce à vous, les entrepreneurs, les gens d'affaires de tout le pays, que tout cela s'est fait.

Je voudrais toutefois faire observer que vous y avez été notablement aidés par le climat favorable au commerce et à l'investissement que notre politique a fait naître. Si nous avons pu créer un tel climat, c'est que nous avons pris le temps de vous consulter sur presque toutes nos initiatives en matière de politique économique.

Le commerce ne constitue pas une exception à cet égard.

En 1985, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, nous avons élaboré une Stratégie nationale du commerce, dont les trois principaux objectifs sont les suivants:

- élargir l'accès des Canadiens aux marchés étrangers;
- renforcer la commercialisation des produits et services canadiens sur les marchés internationaux;
- améliorer la position du Canada par rapport à ses concurrents du monde entier.

Ces paroles sonnent bien, mais elles ne signifient rien si elles ne sont pas fondées sur des informations et des avis donnés par ceux qui tirent leurs revenus du commerce.

C'est pourquoi le gouvernement a établi le Comité consultatif du commerce extérieur ainsi que les Groupes de consultation sectorielle sur le commerce extérieur.

Nous avons compris que la consultation systématique et régulière des affaires et des entrepreneurs canadiens était essentielle au succès de notre politique commerciale. Près de 300 Canadiens ont directement pris part aux consultations concernant l'Accord de libre-échange.

Nous nous sommes fait un devoir de prendre l'avis des milieux d'affaires, des syndicats et des groupements de consommateurs. En tant que gens d'affaires, vous vous inquiétiez de la montée du protectionnisme aux États-Unis. Vous commenciez à penser que la primauté du droit faisait place au règne des groupes de pression .

Nous avons défendu vos intérêts avec vigueur.

En négociant l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, nous avons élargi votre accès à ce marché et nous vous avons assuré pour la première fois, une protection contre le harcèlement de vos concurrents américains.

Par cet Accord, nous avons offert au commerce des conditions beaucoup plus rationnelles et équitables. Bien entendu, c'est à vous qu'il incombe de faire fonctionner l'Accord de libre-échange.

Vous vous préoccupiez également du commerce sur d'autres marchés. Une fois de plus, nous vous avons écoutés.

Le Premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi-même n'avons pas épargné nos efforts pour faire prendre un bon départ aux négociations commerciales multilatérales menées sous les auspices du GATT.

À l'heure actuelle, nous défendons vos intérêts à Genève, y poursuivant notamment les objectifs suivants:

- élargir l'accès aux marchés et le rendre plus sûr;
- améliorer les règles du commerce des produits agricoles;
- définir des règles en matière de commerce des services;
- renforcer le GATT en accroissant son rôle de surveillance et d'orientation de la politique commerciale, en faisant participer davantage les ministres à son fonctionnement et

en resserrant sa coopération avec d'autres organisations économiques essentielles telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Je suis heureuse d'annoncer que le Canada a offert d'accueillir à Montréal, à la fin de l'année, l'examen à mi-parcours du cycle de négociations de quatre ans du GATT.

En avril, le Canada sera également l'hôte d'une rencontre quadripartite de ministres du Commerce - des États-Unis, du Japon, de la Communauté économique européenne et du Canada - qui aura lieu ici, en Colombie-Britannique.

Nous avons également fait de grands efforts pour améliorer les conditions du commerce international en participant à d'autres organisations telles que le Groupe de Cairns des exportateurs agricoles loyaux et le Sommet économique, dont le prochain aura lieu en juin à Toronto.

Ce gouvernement accorde à la région de l'Asie et du Pacifique une importance de tout premier ordre. C'est pourquoi nous avons défini des stratégies spéciales visant des pays clés comme le Japon et la Chine et nous en élaborons d'autres.

Nous avons multiplié les visites de ministres dans cette région. Le Premier ministre s'est rendu au Japon, en Corée et en Chine en 1986. Le gouverneur général, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et un certain nombre de mes autres collègues ont récemment effectué des visites dans les principaux pays de cette région.

Nous avons appuyé les visites de premiers ministres et de ministres provinciaux ainsi que celles de maires de villes importantes comme, par exemple, celles qu'ont récemment effectuées le premier ministre Vander Zalm et le maire Campbell.

Je me suis rendue au Japon, à Hong Kong, en Nouvelle-Zélande et en Indonésie afin de m'efforcer d'éliminer les obstacles opposés à nos exportations et de promouvoir l'investissement au Canada.

Dans le cadre de notre Stratégie nationale du commerce, nous avons pris un certain nombre d'initiatives importantes visant l'Asie et le Pacifique, par exemple:

- nous avons réservé 37,5 millions de dollars à la promotion des affaires;

- nous avons ouvert de nouveaux bureaux commerciaux à Auckland, Bombay, Shanghai et Osaka;

- nous avons doublé le nombre d'agents de commerce à Beijing et ajouté au personnel de notre ambassade à Tokyo un agent de développement technologique et un conseiller en investissement, ainsi qu'un spécialiste des investissements à celle de Hong Kong.

Mais ce n'est pas tout.

Dans le cadre de l'Accord de coopération industrielle signé avec le Japon en 1985, nous avons mis sur pied le Programme de valorisation et d'acquisition technologiques. En collaboration avec environ 2 000 sociétés canadiennes, des associations commerciales et les gouvernements provinciaux, nous avons appuyé des missions commerciales dans les domaines des matériaux industriels avancés, de l'industrie spatiale, de la microélectronique, des techniques de fabrication de pointe et de la biotechnologie.

À la fin du mois, le ministère des Affaires extérieures publiera les résultats de plusieurs enquêtes sur les débouchés offerts en Asie du Sud-Est à des produits pour lesquels les entreprises canadiennes sont compétitives. Nous effectuerons en outre une étude détaillée des nouvelles possibilités offertes aux affaires par le Japon, en collaboration avec le Comité de coopération des gens d'affaires Canada-Japon.

Nous savons qu'il est essentiel d'entretenir de bonnes relations personnelles pour traiter des affaires dans la région de l'Asie et du Pacifique. C'est pourquoi nous avons apporté notre appui financier à la Chambre de commerce du Canada, dans le but de mettre sur pied en Asie six associations bilatérales de gens d'affaires et de venir en aide au Comité canadien du Conseil économique des pays du bassin du Pacifique.

Nous appuyons en outre les initiatives de la Fondation Asie-Pacifique ainsi que du Comité consultatif sur les initiatives concernant l'Asie et le Pacifique, qui ont tous deux leur siège à Vancouver.

Une Semaine du Canada aura bientôt lieu en Corée, du 14 au 18 mars. Par ailleurs, nous participerons à l'exposition internationale EXPO 88 tenue à Brisbane (Australie), à laquelle, je suis fière de le dire, Rick Hansen sera notre commissaire général.

Si nombreuses que soient les initiatives que nous avons prises, nous savons qu'il nous reste beaucoup à faire pour promouvoir le commerce et l'investissement dans la région de l'Asie et du Pacifique. Par exemple, en dépit d'importants investissements réalisés récemment par des Asiatiques dans l'industrie de la pâte à papier ainsi que dans celle de

l'assemblage et des pièces automobiles, la proportion des investissements originaires de cette région qui se dirige vers le Canada est loin d'être impressionnante.

Comme je l'ai déjà dit, le destin économique du Canada est étroitement lié au Pacifique. Rien ne nous manque pour réussir, qu'il s'agisse du talent, du dynamisme ou de l'innovation.

Le gouvernement peut signer des accords, financer des organisations et des visites, mais c'est à vous, les entrepreneurs, que revient la mise en oeuvre.

Il est temps que le province pacifique du Canada prenne, au nom du pays tout entier, un engagement à l'égard de la nouvelle ère que l'on voit poindre.

Je vous remercie.